



---

# VILLE DE VINCENNES

---

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

---

Extrait du Registre des Décisions  
du Maire

---

**OBJET : AVENANT N° 1 AU MARCHÉ DE TRAVAUX POUR LA CONSTRUCTION D'UN GROUPE SCOLAIRE MIRABEAU - 30/36, RUE MIRABEAU A VINCENNES PASSE AVEC LA SOCIÉTÉ I.D.F.C. - LOT 5 EQUIPEMENTS DE CUISINE**

**DÉCISION N° AU-18-273  
EN DATE DU 14 SEPTEMBRE 2018**

**VU** le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** le Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

**VU** la délibération du Conseil municipal en date du 12 novembre 2017 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

**VU** l'arrêté n°4933 en date du 14 novembre 2017 portant délégation de fonction à Monsieur Pierre LEBEAU, 7<sup>ème</sup> Adjoint au Maire ;

**VU** la décision n°AU-17-118 en date du 27 mars 2017 de signer le marché de travaux pour la construction d'un groupe scolaire Mirabeau – 30/36, rue Mirabeau à Vincennes - Lot 5 : Equipements de cuisine, avec la société IDFC (notifié le 10/04/2017) ;

**CONSIDÉRANT** la nécessité de prendre en compte l'allongement de la durée du chantier et l'exécution de travaux en plus-values et moins-values, consécutifs à des modifications demandées en cours de chantier par le maître d'ouvrage et par le maître d'œuvre ;

## D É C I D E

**DE SIGNER** avec la société I.D.F.C., sise, 1270 avenue Saint-Just – ZI Vaux-le-Pénil – 77000 MELUN, représentée par Monsieur DELCAMBRE Pascal, Président directeur général, l'avenant n°1 au marché de travaux pour la construction d'un groupe scolaire Mirabeau – 30/36, rue Mirabeau à Vincennes - Lot 5 : équipements de cuisine.

Le montant de l'avenant n°1 en moins-value s'élève à 5 202 € HT (6 242,40 € TTC).

Le délai global des travaux initialement de 15 mois à compter de la notification et dans lequel s'insère le délai d'exécution du lot 5, est prolongé jusqu'au 9 octobre 2018.

**DE FAIRE FACE** à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,  
l'Adjoint au maire chargé des grands travaux, des  
travaux d'entretien des équipements publics, de  
l'urbanisme et de l'habitat,

***Signé***

**Pierre LEBEAU**

Accusé Réception en Préfecture :  
094-219400801-20180914-lmc1H5637H1-AR  
Date de réception en Préfecture : 14/09/2018  
Date de Publication : 14/09/2018